

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20026108

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

06 FEV. 2020

DIVISION ^{Greff} MONS

N° d'entreprise : **0476 614 466**

Nom

(en entier) : **T.N. TERRASSEMENTS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **ALLEE VERTE 20 7100 SAINT-VAAST**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

A l'unanimité, l'assemblée générale extraordinaire du 4 janvier 2020 accepte le renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration pour une durée de six ans, à savoir ceux de; Monsieur Cardella Tiziano, administrateur-délégué, domicilié chaussée de maubeuge 66 à 7120 Estinnes-Au-Mont, Monsieur Cardella Nicolo, administrateur, domicilié allée verte 20 à 7100 Saint-Vaast et Madame Vanquelefs Charline, administrateur, domiciliée chaussée de Maubeuge 66 à 7120 Estinnes-Au-Mont.

CARDELLA Tiziano,
Administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).